

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT GINGINS MON VILLAGE

Procès-verbal de la 8^e Assemblée générale ordinaire

Samedi 7 février 2026, 17h30, salle communale de Gingins

Présidence	Valérie Bühler, présidente
Procès-verbal	Florence Roiné, secrétaire
Comité présent	Valérie Bühler, Florence Roiné, Rosa Zufferey, Johnny Bühler, Fred Graber, Katia Müller, Michelle Brunner Anderson, Anne-Marie Aeschlimann
Municipalité	M. Hans Brunner, syndic
Membres et habitants	Peter Broome et son épouse Isobel, Gary Cook, Jaqueline Gorgerat, Nathalie Heinis, Michèle et Jean-Marie Sonney, Claude Pirl, M. Peter Geib, président de la Société de développement de Chésereux, et Alida Robinson, membre de ce comité, Gertrudis Jonker, Alain Penel, Caroline et Alexandre Mestral, Wendy Chappuis, Roland Graber
Excusés	Étienne Guilloud, Mélissa Gojanovic, Robin Greenhalgh
Horaire	Ouverture à 17h35 — levée à 18h32

1. Mot de bienvenue et approbation de l'ordre du jour

La présidente, Valérie Bühler, salue les personnes présentes et leur souhaite la bienvenue à la 8^e Assemblée générale de Gingins mon Village. Elle les remercie d'avoir pris le temps d'être là.

Elle rappelle que si l'Assemblée générale répond à une obligation légale, elle est surtout la seule occasion de l'année où tous les membres se réunissent pour s'exprimer sur les activités réalisées et échanger sur l'avenir. Elle les encourage à prendre la parole : lors de la précédente assemblée, le comité avait occupé une place trop large dans les échanges, et l'intention cette année est de faire mieux.

Elle adresse ses remerciements à la commune, représentée par M. Hans Brunner, syndic, ainsi qu'aux employés communaux Haxhi, Tino et Théo pour leur aide précieuse avant et après les manifestations. Elle remercie également Château-Blanc et Le Pontet pour leur soutien constant, les bénévoles sans lesquels rien ne serait possible, et l'ensemble du comité pour son engagement, sans oublier les conjoints et les enfants, toujours présents le jour J.

La présidente procède à un tour de table afin de noter les présences, puis présente l'ordre du jour.

Décision — l'ordre du jour est approuvé à l'unanimité.

2. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale du 25 janvier 2025

Le procès-verbal de l'Assemblée générale du 25 janvier 2025 a été mis en consultation sur le site internet de la commune. La présidente demande si l'assemblée en souhaite la lecture : personne ne la demande. Elle demande ensuite si des remarques ou des modifications sont à apporter : il n'y en a pas. Elle procède au vote.

Décision — le procès-verbal de l'Assemblée générale du 25 janvier 2025 est approuvé à l'unanimité.

3. Rapport d'activité 2025

Cotisations

Le comité constate une baisse des cotisations de plus de 25 % par rapport à 2024, année qui avait elle-même enregistré un recul de 20 % sur l'exercice précédent. La présidente attribue principalement cette baisse à un problème de communication, notamment autour du formulaire d'inscription 2025.

Le dispositif a été entièrement revu pour 2026 : un formulaire dédié et une inscription rapide depuis le site internet de la commune, avec des données directement exploitables. Les relances ciblées, abandonnées faute de ressources ces deux dernières années, redeviennent possibles. Le résultat du premier mois est prometteur, comme le confirmera le trésorier. La présidente espère que cette baisse ne traduit pas un désintérêt pour les activités ; le point sera suivi de près.

Manifestations de l'année

L'offre 2025 est restée classique, comme en témoigne le calendrier. La présidente relève trois moments particuliers.

- Les secrets de notre forêt : Fred Graber souligne le succès de cette manifestation, rendue possible grâce au garde forestier François Matthey. Elle a attiré un public différent de celui des autres événements. Fred Graber souhaite apporter davantage d'idées culturelles, afin d'équilibrer le programme avec les activités festives.
- Saint-Nicolas : l'association a eu la chance de proposer une collaboration inédite entre la conteuse ginginoise Anaïs et une artiste plasticienne genevoise, dont est né un très beau spectacle. L'événement s'est révélé exigeant : il a demandé beaucoup de préparation pour une demi-heure de représentation, devant un public jeune et relativement restreint.
- Fenêtres de l'Avent : un calendrier bien rempli et de belles rencontres, sans publicité particulière. Comme ce sont principalement les habitants du village qui en sont les acteurs, la présidente sonde l'assemblée sur l'opportunité de perpétuer cette tradition. L'assemblée est unanime : le moment de partage a été apprécié et doit être poursuivi.

4. Présentation des comptes 2025

La présidente donne la parole à Johnny Bühler, trésorier, qui présente le rapport établi à l'attention des vérificateurs des comptes. Ce rapport figure en annexe du présent procès-verbal.

Le trésorier rappelle que la comptabilité est tenue sur une base de trésorerie, conformément aux usages des petites sociétés locales, et qu'elle comprend un compte postal principal ainsi qu'une petite caisse réservée aux manifestations. Les recettes proviennent essentiellement des cotisations, des dons, des recettes de manifestations et des contributions communales ; les charges concernent l'organisation des événements, la communication, les remboursements de frais et les frais bancaires. La situation de trésorerie est jugée saine et suffisante pour assurer la continuité des activités.

Le trésorier atteste que les comptes ont été tenus de manière régulière et conforme aux usages applicables, et les soumet aux vérificateurs.

5. Rapport des vérificateurs des comptes, adoption et nominations pour 2026

La présidente donne la parole à MM. Gary Cook et Peter Broome, vérificateurs des comptes. Les comptes leur ont été présentés le 19 janvier. Ils certifient que la trésorerie de Gingins mon Village est tenue conformément à la législation en vigueur et recommandent à l'assemblée d'approuver les comptes.

Décision — les comptes 2025 sont approuvés à l'unanimité.

Décision — MM. Gary Cook et Peter Broome sont reconduits dans leur fonction de vérificateurs des comptes pour l'exercice 2026.

6. Élection du comité 2026

Démission

La présidente fait part, à son grand regret, de la démission d'Étienne Guilloud, dont la famille s'est agrandie avec l'arrivée de Nora et qui a dû faire des choix parmi ses nombreux engagements. Elle le remercie pour les idées qu'il a apportées et, tout particulièrement, pour l'énergie consacrée à la Fête de la musique, devenue l'évènement phare du calendrier — au point que l'association a déjà reçu des demandes d'artistes souhaitant s'inscrire au programme de l'édition 2026.

Nouvelles candidatures

La présidente présente M. Alain Penel, qui a déjà rejoint le comité de manière informelle à l'automne. Jeune retraité dynamique, il est également actif au FC Gingins, ce qui pourrait ouvrir la voie à des collaborations.

Elle présente également Mme Nathalie Heinis, récemment installée sur la commune, qui a proposé de renforcer l'équipe. La présidente y voit un atout certain pour le comité, tant par son attachement à Gingins que par ses compétences et son réseau.

Membre honoraire

Le comité propose d'attribuer le statut de membre honoraire à Fred Graber, longtemps actif au sein de l'ancienne société de développement de Gingins et membre fondateur de Gingins mon Village dans sa forme actuelle.

La présidente rappelle ce que recouvre ce titre : il récompense un engagement soutenu ou des réalisations remarquables, sans que la personne soit tenue aux obligations d'un membre du comité. Le membre honoraire reste une source d'inspiration pour les autres membres, contribue par son expérience et son réseau à la visibilité de l'association, et peut continuer à conseiller le comité dans ses projets. En résumé, conclut-elle, Fred aura toujours son mot à dire et sera toujours bienvenu aux réunions et aux apéritifs, mais sera dispensé des rangements.

La présidente lui remet son diplôme sous les applaudissements de l'assemblée.

Composition proposée

La présidente propose d'élire le comité dans la composition suivante : Valérie Bühler, présidente ; Florence Roiné, vice-présidente ; Johnny Bühler, trésorier ; Nathalie Heinis, secrétaire ; puis, par ordre alphabétique des prénoms, Alain Penel, Anne-Marie Aeschlimann, Katia Müller, Michelle Brunner Anderson et Rosa Zufferey. Le comité compte ainsi neuf membres pour 2026, conformément aux statuts.

Elle demande à l'assemblée si elle souhaite voter membre par membre ou se prononcer sur l'ensemble. L'assemblée opte pour un vote d'ensemble.

Décision — le comité 2026 est élu à l'unanimité dans la composition proposée.

7. Programme des manifestations 2026

22 mars et 19 avril	Semer et planter — une démonstration sur les semences et les bonnes pratiques du jardinage, en deux étapes, ouverte à tous les amoureux de la nature. Fred Graber rappelle que, lors de la première année d'existence de la société locale, une animation destinée aux jardiniers de la commune avait été proposée avec Jean Weber comme intervenant et avait rencontré un grand succès. Cette année, il a demandé à Caroline Mestral de prendre en main cette animation, accompagnée de son mari, de ses deux filles et de sa mère. L'objectif est que chacun vienne avec ses semis et ses pots, procède à des échanges, reçoive des explications pour les réussir, puis revienne à la seconde étape pour partager les résultats et échanger des plantons. Le projet reste à peaufiner. La manifestation aura lieu au Domaine du Pontet, sur inscription.
29 mars	Chasse aux œufs — toujours très attendue des enfants, qui adorent se ruer dans la forêt à la quête des précieux sésames. Un concours du plus bel œuf de Pâques est envisagé. Grillades et ambiance familiale seront au rendez-vous dans le cadre de la Gingine.
2 mai	Soirée disco — une nouvelle édition, à la demande générale, animée par le DJ ginginois déjà très apprécié. Musique, danse et bar pour revivre l'ambiance des années disco. Mélissa Gojanovic, précédente présidente, gère cette manifestation avec le soutien d'une équipe de bénévoles fidèle d'année en année, que la présidente remercie chaleureusement. La présidente demande si un nouveau DJ pourrait animer la soirée ; Roland Graber pense pouvoir trouver quelqu'un, mais pas à titre gracieux. Le trésorier précise que la sonorisation reste à la charge de l'association.
27 juin	Fête de la musique — quatrième édition, pour ouvrir les grandes vacances en musique. Une journée rythmée par des concerts d'artistes du village et des environs, avec une restauration locale. Joël Fischer a repris la programmation en 2025, avec le soutien de son épouse Stéphanie. La présidente les remercie chaleureusement pour cet investissement considérable.
27 septembre	Tournoi de pétanque — former son équipe et défier ses voisins dans la bonne humeur. Bar et petite restauration seront disponibles toute la journée.
31 octobre	Halloween — la fête a trouvé sa place dans le village grâce à son importante communauté anglophone. La date tombant un samedi, le comité envisage de prolonger la soirée pour les adultes. Le projet est en cours : idées et bénévoles sont les bienvenus.
6 décembre	Saint-Nicolas — la légende sera d'abord évoquée par un spectacle pour les familles, co-organisé avec la paroisse, avant l'arrivée de Saint-Nicolas en personne. Un brunch canadien complétera la journée.

À ce programme s'ajoutent les repas des aînés, organisés ponctuellement et avec un grand succès par Anne-Marie Aeschlimann. Celle-ci confirme qu'il s'agit de moments très conviviaux, attendus par les aînés, organisés dans l'une ou l'autre auberge. Une septantaine de personnes figurent sur la liste des participants. Les inscriptions se faisant par téléphone, elles permettent de garder un contact direct avec chacun.

D'autres surprises pourraient venir enrichir ce programme. Roland Graber suggère une courte formation pour mieux comprendre l'intelligence artificielle. La présidente rappelle que l'organisation d'un vide-dressing lui est régulièrement demandée, mais que les ressources manquent : toute personne motivée à porter un tel projet avec le soutien de l'association est invitée à la contacter. L'idée d'un carnaval est également évoquée.

8. Divers

La présidente ouvre la discussion.

- Alexandre Mestral, producteur du Gin 1806, souhaite organiser, avec l'aide du comité, un mondial du gin à Gingins en 2027. Il a produit l'an dernier cent bouteilles à partir de sorgho cent pour cent local, avec double fermentation et double distillation, et invite le comité à goûter sa production. Il annonce par ailleurs les 220 ans du Domaine du Pontet, qui seront fêtés les 13 et 14 juin prochains.
- Fred Graber propose de prendre contact avec le maire de Gingin, en Australie.
- M. Hans Brunner, syndic, remercie les membres du comité pour l'ensemble des manifestations organisées, dont le succès est au rendez-vous. Il salue une organisation qui fonctionne. La commune est heureuse de soutenir l'association par la mise à disposition d'un local de stockage et par le financement d'une nouvelle tente, et se dit reconnaissante de l'offre diversifiée que le comité et les membres proposent au village.

La présidente souligne combien le soutien de la commune a touché et motivé le comité cette année, par des actes très concrets :

- la mise à disposition d'un nouveau local de stockage dans les anciens locaux du service du feu, où tout est désormais accessible et rangé, ce qui fera gagner un temps précieux avant et après les manifestations ;
- le financement d'une cantine, soit la tente de réception évoquée par le syndic, qui permettra de s'abriter aussi bien de la pluie que du soleil — la question du vent restant ouverte ;
- une belle visibilité sur le site internet communal, avec la possibilité de s'inscrire comme membre ou à une manifestation au moyen de formulaires en ligne, autre gain de temps pour un comité qui s'essouffle parfois.

La présidente annonce enfin qu'elle souhaite se retirer du comité à la fin de l'année 2027.

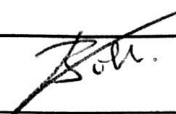
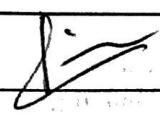
9. Levée de l'assemblée

La présidente remercie une nouvelle fois les personnes présentes pour leur participation. Elle lève la 8^e Assemblée générale et invite l'assemblée à partager l'apéritif offert par Gingins mon Village.

La séance est levée à 18h32.

Au nom du comité de Gingins mon Village

Gingins, le 5 mai 2026

La présidente Valérie Bühler 	La secrétaire Florence Roiné 
---	--

ANNEXE

Rapport du trésorier à l'attention des vérificateurs des comptes

a. Introduction

Le présent rapport est établi par le trésorier de la société locale Gingins mon Village. Il accompagne la remise des comptes annuels et a pour but de présenter, de manière simple et transparente, la situation financière et les principales opérations de l'exercice 2025. Ce document est destiné à faciliter le travail des vérificateurs et à leur permettre de se prononcer sur l'acceptation des comptes, conformément aux dispositions du Code suisse des obligations (art. 957 ss CO) et aux pratiques usuelles applicables aux petites sociétés locales et associations du canton de Vaud.

b. Organisation et méthode comptable

La comptabilité est tenue sur une base de trésorerie, conformément aux usages des petites sociétés locales. Elle comprend un compte postal principal et une petite caisse utilisée exclusivement pour les manifestations et activités de la société. Les écritures reposent sur les extraits bancaires, le suivi de la caisse et les justificatifs disponibles.

c. Situation financière générale

- Solde du compte postal au 1^{er} janvier 2025 : CHF 10 888.54
- Solde du compte postal au 31 décembre 2025 : CHF 12 646.07
- Solde de la petite caisse au 31 décembre 2025 : CHF 1 223.00
- Total des actifs au 31 décembre 2025 : CHF 13 869.07, contre CHF 12 402.04 une année plus tôt

La situation de trésorerie est jugée saine et suffisante pour assurer la continuité des activités.

d. Recettes et charges

Les recettes proviennent principalement des cotisations des membres, des dons, des recettes de manifestations et des contributions communales. Les charges concernent essentiellement l'organisation des événements, les frais de communication, les remboursements de frais et les frais bancaires. Toutes les dépenses sont en lien avec le but statutaire de la société.

e. Petite caisse

La petite caisse est utilisée uniquement dans le cadre des manifestations. Elle fait l'objet d'un suivi régulier, avec des ajustements documentés. Le solde final correspond aux montants effectivement détenus.

f. Points d'attention pour la révision

- concordance entre les soldes comptables et les extraits bancaires ;
- présence de justificatifs pour les dépenses significatives ;
- séparation claire entre le compte postal et la petite caisse ;
- utilisation des fonds conforme aux objectifs de la société ;
- absence de dettes ou d'engagements à long terme.

g. Documents remis aux vérificateurs

- extraits du compte postal ;
- détail et solde de la petite caisse ;
- justificatifs et factures ;
- notes de frais et remboursements ;
- décomptes RaiseNow et TWINT.

Le trésorier atteste que les comptes ont été tenus de manière régulière et conforme aux usages applicables aux petites sociétés locales. Il les soumet aux vérificateurs pour contrôle et rapport à l'attention de l'Assemblée générale.